

Sommaire des recommandations

Dans son rapport provisoire, le groupe de travail parlementaire en matière de relations Nord-Sud formule les recommandations suivantes:

1. Que le Canada joue un rôle de premier plan, un rôle actif et positif, dans les présentes négociations internationales en recherchant des points d'entente avec les pays qui partagent ses vues et en proposant des mesures de solution.
2. Que le gouvernement, dans l'élaboration de ses politiques et dans sa participation à la recherche de solutions sur la scène internationale en vue de résoudre la crise économique actuelle, tienne compte en priorité des besoins des pays en développement et plus particulièrement des besoins de leurs habitants les plus démunis.
3. Que le Gouvernement endosse le principe voulant que le recyclage des revenus des pays producteurs de pétrole se fasse de sorte à garantir les intérêts des pays exportateurs de pétrole, à encourager la relance économique dans les pays industrialisés et à répondre aux besoins des pays en développement.
4. Que le gouvernement mette fin à la diminution de la part de notre produit national brut consacrée à l'aide publique au développement et veille à ce qu'elle progresse de nouveau vers l'objectif de 0,7 p.100, afin de manifester clairement l'engagement du Canada à la coopération au développement.
5. Que les parlementaires, les gouvernements et les leaders canadiens de tous les milieux jouent un rôle de premier plan dans la sensibilisation du public et dans la discussion au Canada des questions Nord-Sud.
6. Que le gouvernement mette l'accent sur les aspects positifs et les bénéfiques mutuels des relations Nord-Sud dans toutes ses démarches visant à sensibiliser le public à ces questions. Notre approche à la question du rajustement à l'industrialisation des pays en développement doit reposer sur une telle attitude.